



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-2979

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Soutien du pôle personnes âgées/personnes handicapées à la vie associative - Attribution de subventions au titre de l'année 2018

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Gandolfi

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burrucand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneynre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 17 septembre 2018****Délibération n° 2018-2979**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Soutien du pôle personnes âgées/personnes handicapées à la vie associative - Attribution de subventions au titre de l'année 2018**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Ce rapport a pour objet de soumettre au Conseil de la Métropole de Lyon les subventions aux associations intervenant dans le champ des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Conformément à la délibération cadre du Conseil de la Métropole n° 2017-2181 du 18 septembre 2017 portant orientation de la politique métropolitaine en direction de la vie associative, les subventions sont attribuées par les directions thématiques concernées par l'objet de la demande aux associations présentant un projet d'intérêt métropolitain. Les demandes peuvent être faites au titre d'un soutien au projet associatif général, ou à l'organisation d'une action spécifique.

En 2017, 17 associations ont été subventionnées pour un montant de 29 800 €.

**II - Programme d'actions 2018**

Pour 2018, un total de 28 dossiers de demandes de subventions a été déposé, pour un montant global de 194 974 €.

Il est proposé de soutenir 18 associations dont les projets sont en adéquation avec les orientations du Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022, adopté par délibération du Conseil de la Métropole n° 2017-2275 du 6 novembre 2017.

**- Proposition de subvention pour des projets associatifs généraux**

Il est proposé pour l'année 2018 de soutenir les projets associatifs généraux de 16 associations demandeuses, connues et reconnues des services pour leur expérience et qualité d'action sur le terrain pour un montant global de 28 700 €.

Concernant la politique de compensation du handicap, 23 700 € bénéficieraient à 12 associations selon la répartition suivante :

Nom du bénéficiaire	Adresse	Objet du projet associatif	Montant subvention 2017 (en €)	Montant subvention proposée 2018 (en €)
Association de chiens guides d'aveugles de Lyon et du Centre-Est	14 rue Général Plessier 69002 Lyon	Former et remettre gratuitement des chiens-guides pour des personnes déficientes visuelles	1 300	1 300
Association nationale de défense des malades, invalides et handicapés (AMI)	Maison Berty Albrecht 69100 Villeurbanne	Soutien technique à la défense des droits des personnes en situation de handicap	1 300	1 300
Association pour la promotion et l'insertion des déficients visuels (APRIDEV)	14 rue Général Plessier 69002 Lyon	Insertion sociale, culturelle et économique des personnes déficientes visuelles: formation, emploi	1 300	1 300
Association pour la réadaptation et le traitement des affections neurologiques ou traumatiques (ARTANT)	20 route de Vourles 69230 Saint Genis Laval	Activités de réadaptation et resocialisation pour les personnes victimes de lésions cérébrales	2 100	2 100
Au pré de Justin	399 rue de la Brosse 69390 Charly	Organisation d'activités physiques adaptées pour personnes en situation de handicap, en particulier pour des jeunes autistes	0	5 000
Cercle lyonnais des sourds club seniors	113 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon	Organisation d'activités au profit de personnes sourdes et malentendantes	0	1 000
Fédération nationale des accidentés du travail et travailleurs handicapés (FNATH 69)	254 rue de Créqui 69003 Lyon	Amélioration du sort des accidentés de la vie ainsi que du sort de toutes personnes en situation de handicap, invalides ou malades et leurs ayants-droits	0	2 000
Handica Réussir	14 rue Longchamp 69100 Villeurbanne	Accompagnement social des familles modestes : formation pour une meilleure réussite scolaire et sociale des jeunes en situation de handicap dans une démarche d'intégration au travail	900	2 500
Les donateurs de voix - bibliothèque sonore de Lyon	78b rue Antoine Charial 69003 Lyon	Prêts gratuits de livres audio aux personnes déficientes visuelles	1 300	1 300
Léthé Musicale - école de musique	10 impasse Pierre Baizet 69009 Lyon	Animation d'ateliers de musique avec enfants et adultes porteurs de handicap	2 100	2 100
Trisomie 21	13 rue Salomon Reinach 69007 Lyon	Facilitation de l'insertion sociale des personnes porteuses de trisomie 21	0	1 000
Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM 69)	66 rue Voltaire 69003 Lyon	Services basés sur l'entraide, la formation et la défense des droits des familles de malades psychiques	2 400	2 800
<b>Total</b>			<b>12 700</b>	<b>23 700</b>

Concernant la politique du vieillissement, l'instruction des demandes a été réalisée de manière à être en complémentarité avec les subventions octroyées dans le cadre de l'appel à projets de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. 5 000 € bénéficieraient à 4 associations selon la répartition suivante :

Nom du bénéficiaire	Adresse	Objet du projet associatif	Montant subvention 2017 (en €)	Montant subvention proposée 2018 (en €)
Animation loisirs à l'hôpital (ALH)	17 place Bellecour 69002 Lyon	Proposer des activités en lien avec âge et pathologies à l'hôpital et maisons de retraite	0	1 300
ESDES inter générations	23 place Carnot 69002 Lyon	Maintien à domicile des personnes âgées en logeant des jeunes en recherche de logement	1 400	1 400
Music a dom	10 impasse Pierre Baizet 69009 Lyon	Séances de musicothérapie au domicile de personnes âgées dépendantes	1 000	1 000
Vivre aux éclats	5 rue Pizay 69001 Lyon	Création artistique et intervention clownesque en milieu de soins pour personnes âgées atteintes de pathologies	1 300	1 300
<b>Total</b>			<b>3 700</b>	<b>5 000</b>

#### - Proposition de subvention pour l'organisation d'actions spécifiques

Il est proposé pour 2018 le soutien à 2 actions portées par des associations du territoire, s'inscrivant toutes deux dans le cadre de la politique de compensation du handicap. Les projets ont été sélectionnés pour leur intérêt et leur pertinence au regard des publics visés.

Un montant de 7 100 € a été attribué à 2 associations selon la répartition suivante :

Nom du bénéficiaire	Adresse	Objet de l'action spécifique	Montant subvention 2017 (en €)	Montant subvention proposée 2018 (en €)
Distinguons-nous	11 avenue Lacassagne 69003 Lyon	Organisation de la 12ème journée nationale des Dys	4 500	4 500
Réseau Lucioles	45 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon	Développement d'une application sur tablette pour améliorer la qualité de vie des personnes ayant un handicap mental sévère	2 600	2 600
<b>Total</b>			<b>7 100</b>	<b>7 100</b>

#### III - Modalités de versement

Les subventions étant inférieures au seuil de 23 000 €, elles ne feront pas l'objet d'un conventionnement spécifique, leur versement sera effectué en une seule fois au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle elles sont dues.

Quel que soit le montant de subvention accordé, toutes les associations sont tenues d'adresser à la Métropole un bilan annuel précisant les actions réalisées.

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** l'attribution, pour l'année 2018, des subventions de fonctionnement :

- d'un montant de 23 700 € au profit de 12 associations en lien avec la politique de compensation du handicap telles que réparties ci-dessus,

- d'un montant de 5 000 € au profit de 4 associations en lien avec la politique de vieillissement telles que définies ci-dessus,

- d'un montant de 7 100 € au profit de 2 associations portées par des associations du territoire telles que définies ci-dessus.

**2° - Le montant à payer** sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P39O3611A, pour un montant de 35 800 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.**